



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

•••
SEANCE DU 27 MAI 2024

Liste des délibérations adoptées

L'An deux mille vingt-quatre, le 27 mai, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 21 mai 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 17h30, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS : Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur NORBLIN Raphael, Madame TREMEL Emmanuelle, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur ROYOUX Claude, Madame MARAGLIANO Francine.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Monsieur SIMON Stéphane, Madame MARTIN Rosine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Monsieur ROUSSEL Emmanuel.

ORDRE DU JOUR

Décision 1 : EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT EAU ET ASSAINISSEMENT
OPAH de Territoire - OPAH de Renouvellement Urbain - Attribution des aides

Le Bureau, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, **DECIDE** :

Décision 1 :

- ☞ **De DECIDER** l'octroi d'une subvention de 5 002,00 €, à Monsieur Michel LEMAIRE (Evreux), propriétaire bailleur, pour des travaux de création d'une nouvelle offre de logement, dans le cadre de l'OPAH-RU
- ☞ **De DECIDER** l'octroi d'une subvention de 1 000,00 €, à Madame Maryline HUBLIER (Guichainville), propriétaire bailleur, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire
- ☞ **De DECIDER** l'octroi d'une subvention de 3 000,00 €, à Monsieur Emmanuel KUJANSKI (Evreux), propriétaire occupant, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire
- ☞ **De DECIDER** l'octroi d'une subvention de 3 000,00 €, à Monsieur Arnaud LAUVERNIER (Garenes-sur-Eure), propriétaire occupant, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire
- ☞ **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents afférents au versement des subventions